

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 4 JUIN 2020

DATE DE CONVOCATION :

29 MAI 2020

DATE D’AFFICHAGE :

29 MAI 2020

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

L’an deux mille vingt, le quatre juin à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Salle Jean-de-la-Fontaine (salle A), mairie annexe, en séance non-publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Jean-Louis CECCANTI, Jean COCHIN, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Patrick FOUANON, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Anne-Marie GARNIER, Christophe GOUSSÉ, Viviane GROUARD, Sylvie HÉRON, Julie HEUZARD, Christian JONCHERAY, Lucas JUIGNÉ, Magali LOUAZÉ, Karine NÉEL, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

Étaient absents excusés :

Aurélié CLAVON donne procuration à Julie HEUZARD,

Secrétaire : Guillaume TERTEREAU

M. Francis BELLUAU remercie les Conseillers pour leur présence ainsi que la population qui s’est déplacée.

M. Francis BELLUAU demande si le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2020 amène des observations.

Mme Christelle DEROYE :

- Note que les présents, absents et procuration ne sont pas indiqués, qu’il n’est pas fait état du vote à bulletin secret.
- Souhaite que les différentes interventions soient inscrites ;

- de Mme Anne-Marie GARNIER :

- *La demande de composition du CCAS à la Directrice Générale des Services,*
- *Les délégations de fonctions des Adjoints,*
- *Le changement de jour du Conseil Municipal (mardi réservé au sport – le mercredi pour les enfants – le vendredi pour les départs en week-end).*

- de M. Francis BELLUAU sur sa proposition de faire voter pour la liste des 4 Adjoints avec 0 ou 1.

- de M. Christian JONCHERAY qui souhaite savoir si le Maire Délégué s’ajoutera au nombre d’adjoints.

Mme Christelle DEROYE ajoute que le Maire Délégué peut-être le Maire.

M. Francis BELLUAU indique que la question sera évoquée au moment du vote du Maire Délégué.

Mme Christelle DEROYE propose d’enregistrer les Conseils Municipaux pour éviter les oublis.

M. Francis BELLUAU indique que le sujet sera étudié avant un vote du Conseil Municipal.

M. Philippe GAGNOT propose de mettre cette question à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Mme Christelle DEROYE demande si cela ne peut pas être voté aujourd'hui.

M. Francis BELLUAU lui répond que non car la question n'était pas dans l'ordre du jour.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai sera modifié en ce sens.

Il est approuvé avec 19 voix « pour » et 4 voix « contre ».

1° - **COMMISSIONS** :

M. Francis BELLUAU fait part qu'il n'est pas possible d'intégrer des personnes extérieures aux différentes commissions communales et lit le texte paru dans la Vie Communale de juin 2020.

« Le Conseil Municipal (et non le Maire) décide des commissions, fixe le nombre de conseillers qui y siégeront et les désigne. Seuls des conseillers municipaux peuvent en être membres. La participation de toute personnalité extérieure entache d'illégalité la délibération portant création de cette commission (ou la disposition du règlement intérieur s'y rapportant) ».

M. Francis BELLUAU précise que le Maire est président de droit de chaque commission, et fait procéder à la désignation des conseillers aux différentes commissions comme suit :

Centre Communal d'Action Sociale : (C.C.A.S.)

- 8 Conseillers Municipaux, }
- 8 Personnes extérieures } maximum

La nomination des personnes extérieures sera fonction du nombre de conseillers se présentant avec un maximum fixé à 16 membres (*8 Conseillers Municipaux – 8 personnes extérieures*).

M. Christian JONCHERAY souhaite que les dossiers restent anonymes.

M. Francis BELLUAU lui répond que c'est une obligation.

Mme Christelle DEROYE demande si ce sera toujours le 3^e mardi du mois.

M. Francis BELLUAU indique qu'il faudra poser la question à Fabienne DEHOUCK, Assistance Sociale, et qu'un tour de table sera fait lors de la 1^{ère} réunion pour fixer une date et l'heure.

M. Patrick FOUANON demande s'il y a obligation que Mme DEHOUCK soit présente.

M. Francis BELLUAU pense que c'est nécessaire car elle connaît la situation des gens dans le besoin.

Les Conseillers Municipaux suivant souhaitent faire partie du C.C.A.S. :

- M. Francis BELLUAU, Maire et Président de droit
- M. Jean-Louis CECCANTI,
- M. Jean COCHIN,
- Mme Anne-Marie GARNIER,
- M. Jean-Claude BOULARD,
- Mme Sylvie HÉRON,
- Mme Karine NÉEL,
- M. Patrick FOUANON

Mme Christelle DEROYE demande si Monsieur le Maire a une idée pour les membres nommés.

M. Francis BELLUAU va faire appel aux membres déjà présents.

M. Jean-Louis CECCANTI indique les obligations : Les membres nommés doivent faire partie soit :

- d'une association représentant les personnes âgées,
- d'une association représentant les personnes en situation de handicap,
- d'une association représentant les personnes en insertion,
- de l'UDAF (*Union Départementale des Affaires Familiales*)

7 membres du Conseil Municipal ont été désignés, il faudra donc que le Maire nomme 7 personnes extérieures.

Commission Finances :

Auparavant 9 titulaires - 9 suppléants

| COMMISSION DES FINANCES | |
|---|---------------------|
| vice-présidente : Anne-Marie GARNIER | |
| Titulaires | Suppléants |
| Anne-Marie GARNIER | Anaïs BOUCHER |
| Guillaume TERTEREAU | Julie HEUZARD |
| Jennifer DIOT | Magali LOUAZÉ |
| Philippe GAGNOT | Jean-Claude BOULARD |
| Lucas JUIGNÉ | Jean COCHIN |
| Patrick FOUASNON | Aurélie CLAVON |
| Annie COSME | |
| | |
| | |
| | |

Mme Christelle DERROYE demande quelles sont les attributions des adjoints qui n'étaient pas vraiment définies au dernier Conseil Municipal.

M. Francis BELLUAU annonce :

- Anne-Marie GARNIER (*Finances*)
- Jean COCHIN (*travaux*)
- Anaïs BOUCHER (*Sports et Éducation*)
- Jean-Claude BOULARD (*Sécurité et Cimetière*)

| COMMISSION AMÉNAGEMENT- ENVIRONNEMENT-ÉCOLOGIE | |
|---|--------------------|
| vice-président : Jean COCHIN | |
| Titulaires | Suppléants |
| Jean COCHIN | Anne-Marie GARNIER |
| Jean-Claude BOULARD | Alain GALLET |
| Guillaume TERTEREAU | Lucas JUIGNÉ |
| Bruno TISON | Julie HEUZARD |
| Anaïs BOUCHER | Philippe GAGNOT |
| Patrick FOUANON | |
| Christian JONCHERAY | |
| | |
| | |

| COMMISSION SPORTS-LOISIRS | |
|--|---------------------|
| vice-présidente : Anaïs BOUCHER | |
| Titulaires | Suppléants |
| Anaïs BOUCHER | Guillaume TERTEREAU |
| Julie HEUZARD | Sylvie HÉRON |
| Alain GALLET | Jean-Claude BOULARD |
| Aurélie CLAVON | Anne-Marie GARNIER |
| Christophe GOUSSÉ | |
| | |
| | |
| | |
| | |

| COMMISSION CIMETIÈRE-SÉCURITÉ | |
|---|-------------------|
| vice-président : Jean-Claude BOULARD | |
| Titulaires | Suppléants |
| Jean-Claude BOULARD | Jean COCHIN |
| Patrick FOUASNON | Viviane GROUARD |
| Bruno TISON | Sylvie HÉRON |
| | |
| | |
| | |
| | |

| COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION | |
|---|-------------------|
| vice-présidente : Jennifer DIOT | |
| Titulaires | Suppléants |
| Jennifer DIOT | Julie HEUZARD |
| Aurélie CLAVON | Anaïs BOUCHER |
| Karine NÉEL | Philippe GAGNOT |
| Guillaume TERTEREAU | |
| Christophe GOUSSÉ | |
| | |
| | |
| | |

| COMMISSION ÉDUCATION | |
|--|---------------------|
| vice-présidente : Anaïs BOUCHER | |
| Titulaires | Suppléants |
| Anaïs BOUCHER | Julie HEUZARD |
| Anne-Marie GARNIER | Jean-Claude BOULARD |
| Jennifer DIOT | Lucas JUIGNÉ |
| Guillaume TERTEREAU | Magali LOUAZÉ |
| Aurélie CLAVON | Jean COCHIN |
| Christelle DEROYE | |
| | |

| COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE | |
|--|--------------------|
| vice-président : Philippe GAGNOT | |
| Titulaires | Suppléants |
| Philippe GAGNOT | Anne-Marie GARNIER |
| Aurélie CLAVON | Sylvie HÉRON |
| Guillaume TERTEREAU | Jennifer DIOT |
| Karine NÉEL | |
| | |
| | |
| | |
| | |

| COMMISSION SANTÉ | |
|---|------------|
| (Nouvelle Commission) | |
| vice-président : Jean-Louis CECCANTI | |
| Titulaires | Suppléants |
| Jean-Louis CECCANTI | |
| Magali LOUAZÉ | |
| Sylvie HÉRON | |
| Viviane GROUARD | |
| Jean-Claude BOULARD | |
| Christian JONCHERAY | |
| Christelle DEROYE | |
| | |
| | |

| COMMISSION URBANISME | |
|---|------------|
| vice-président : Lucas JUIGNÉ | |
| Titulaires | Suppléants |
| Lucas JUIGNÉ | |
| Anne-Marie GARNIER | |
| Guillaume TERTEREAU | |
| Alain GALLET | |
| Jean COCHIN | |
| Viviane GROUARD | |
| Jean-Claude BOULARD | |
| Aurélie CLAVON | |
| Jennifer DIOT | |
| 4^e mardi de chaque mois à 17 h 00 | |

Commission Appel d'Offres :

Titulaires : Anne-Marie GARNIER – Patrick FOUANON – Christian JONCHERAY

Suppléants : Jean-Claude BOULARD – Lucas JUIGNÉ – Annie COSME

C.N.A.S. (Comité d'Entreprise » pour les salariés et les retraités du personnel communal

Titulaire : Julie HEUZARD

Suppléant : Sylvie HÉRON

Conseil d'Administration de la Maison de Retraite :

- Francis BELLUAU
- Jean-Louis CECCANTI
- Magali LOUAZÉ

Conseil d'Administration du Collège Jean-Moulin :

- Julie HEUZARD

Délégués à la Défense :

- Jean-Claude BOULARD,
- Patrick FOUANON

Office du Tourisme :

- Philippe GAGNOT
- Aurélie CLAVON

Référents Sécurité Routière :

Titulaire : Jean-Claude BOULARD

Suppléant : Bruno TISON

Référents Tempête :

- Patrick FOUANON
- Jean-Claude BOULARD

Commisison consultative prud'homale : (au sein du Centre de Gestion)

- Anne-Marie GARNIER

ATESART :

- Jean COCHIN

M. Patrick FOUANON souhaite savoir comment cela fonctionne.

M. Francis BELLUAU lui indique que l'ATESART propose une aide pour des travaux de voirie. La Communauté de Communes Maine Saosnois a créé également un service voirie.

Création du Département de la Sarthe pour venir en aide aux Communes sur la gestion et l'entretien de la voirie après le désengagement de l'État.

C.A.S.C.A.D.E : (*Centre d'Animation Communautaire Socio-culturelle pour Adultes et Enfants*)

- Anais BOUCHER

SARTHE HABITAT : (*Office HLM de la Sarthe*)

Titulaire : Anne-Marie GARNIER

Suppléant : Bruno TISON

Communauté de Communes Maine Saosnois :

Elus lors des élections du 15 mars 2020 :

- Francis BELLUAU,
- Anne-Marie GARNIER,
- Jean COCHIN,
- Christelle DEROYE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADUCTION d'EAU POTABLE DE ROUESSÉ-FONTAINE :

(S.I.A.E.P.) (7 titulaires – 7 suppléants)

Titulaires :

- Francis BELLUAU
- Alain GALLET
- Patrick FOUANON
- Jean-Claude BOULARD
- Bruno TISON
- Jean COCHIN
- Philippe GAGNOT

Suppléants :

- Lucas JUIGNÉ
- Guillaume TERTEREAU
- Anne-Marie GARNIER
- Jennifer DIOT
- Anaïs BOUCHER
- Julie HEUZARD
- Sylvie HÉRON

Réunion le mercredi vers 18 h 00.

Syndicat d'Aménagement et d'Entretien du Bassin de l'Orne Saosnoise :

Titulaire :

- Philippe GAGNOT

Suppléant :

- Guillaume TERTEREAU

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION ET DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
PERSEIGNE - SAOSNOIS : (S.I.D.P.E.P.) Réunion le mercredi vers 18 h 30**

Titulaire :

- Lucas JUIGNÉ

Suppléant :

- Philippe GAGNOT

Équipement Commercial :

- Aurélie CLAVON

Mme Christelle DERROYE indique que cette compétence est maintenant exercée par la Communauté de Communes Maine Saosnois.

Mme Anne-Marie GARNIER pense qu'elle pourra se former si cela s'avère nécessaire.

~°~°~°~°~

M. Francis BELLUAU remercie les Conseillers Municipaux pour leur engagement dans les diverses commissions.

2° - TEMPS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 :

Mme Anaïs BOUCHER, Adjointe déléguée à l'Éducation, informe le Conseil Municipal de l'urgence de la situation car nous sommes en juin et il faut penser aux inscriptions pour les différents temps périscolaires (*Cantine – Garderie – TAPs*).

La situation est la suivante depuis le 11 mai retour d'après le COVID. L'organisation de la semaine a été ramenée à 4 jours sans TAPs (*les conditions sanitaires étant très complexes*).

La Municipalité a rencontré les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) de l'école qui leur ont fait remonter que les TAPs tels qu'ils existent aujourd'hui, ne fonctionnent pas.

Mme BOUCHER propose de lancer une enquête auprès des parents sur la possibilité de revenir à 4 jours de classe ou de rester à 4,5 jours.

Les TAPS seraient réservés pour les enfants prenant le car et ceux dont les deux parents travaillent. Ils resteraient gratuits

Bien sûr, l'opération n'ait pas de réduire le coût des TAPs (*265 €/an/enfant*) mais que les groupes soient moins importants (*environ 15 enfants aujourd'hui*).

Mme Anne-Marie GARNIER note que cette réforme n'est pas seulement pour un aspect financier, qu'ils sont conscients que la Culture est un plus. D'ailleurs le Conseil Municipal étudie la possibilité de verser une bourse aux enfants des parents en grande difficulté, qu'il faut « re-dispatcher » les choses et non pas les supprimer.

Si les parents optaient pour la semaine de 4 jours, il y aurait une possibilité d'organiser des animations le mercredi matin.

Mme Anaïs BOUCHER souhaite savoir ce que les Conseillers pensent du sondage.

Mme Christelle DERROYE indique les raisons pour lesquelles les TAPs ont été mis en place en 2014.

Cela part d'une réforme sur le rythme scolaire des enfants et ainsi mieux répartir le temps scolaire sur 4,5 jours, fin des cours à 15 h 30 soit $\frac{3}{4}$ d'heures en moins en fin de journée. Les enfants sont plus concentrés le matin et en début d'après-midi. Les enseignants pensent qu'il est plus facile de travailler le matin.

Le coût par enfant de 265 € est dû en partie à la baisse des effectifs et que l'État verse 50 €/enfant pour ces TAPs.

Mme Anaïs BOUCHER lui indique que les 265 € tiennent compte de ces 50 €. Hors subvention le coût est de 315 €/enfant/an

Mme Christelle DEROYE pense que sur Marolles-les-Braults certaines familles n'ont pas les moyens de payer « la Culture » à leurs enfants et que c'est très important l'ouverture culturelle.

La semaine sur 4 jours sous-entend une réorganisation de tous les services : école – garderie et Personnel.

Un débat au conseil d'école sera aussi nécessaire.

Mme Anaïs BOUCHER fait part de l'opinion des deux directrices qui sont pour la semaine à 4,5 jours pour le bien de l'enfant, et qu'effectivement les enfants travaillent mieux le matin.

Malheureusement, les enseignants ne restent pas sur Marolles, en partie peut-être car leurs enfants sont dans une école avec un rythme sur 4 jours.

La qualité des TAPs est également remise en cause.

Mme Christelle DEROYE parle d'une initiation à la Culture et que le personnel était d'accord pour faire les TAPs.

Mme Anaïs BOUCHER indique que la Culture peut aussi être de la cuisine, le cinéma et que la peinture ou le sport était déjà enseigné dans les écoles.

M. Jean-Claude BOULARD insiste sur le fait que cela fait perdre des enseignants.

Mme Anaïs BOUCHER : Le Conseil Municipal se rangera derrière le choix des parents (sondage).

Mme Jennifer DIOT estime que les familles apprécient les 4 jours.

Mme Christelle DEROYE : Cela ne retrace pas la réalité car beaucoup d'enfants sont à l'école sur 2 jours dans cette période de confinement.

M. Jean-Claude BOULARD : Il faut anticiper.

Mme Anne-Marie GARNIER pense que ces mesures sont très difficiles à adapter car nous sommes loin du Mans et de ses étudiants et que les déplacements pour une heure par jour compliquent encore les choses. Venir pour 3 heures le mercredi matin, dans ce cas serait un atout.

Collaboration avec le S.C.M. (Sporting Club Marollais)

M. Jean-Claude BOULARD qui a voulu mettre en place du secourisme pense que $\frac{1}{4}$ heure de récréation, c'est trop long car celui-ci réduit à $\frac{3}{4}$ d'heure l'intervention, ce qui est trop court.

Mme Christelle DEROYE indique : « bien souvent les enseignants ne jouaient pas le jeu et les enfants n'avaient pas leurs 10 minutes réglementaires ».

._°_°_°_°_.

M. Francis BELLUAU clôt le débat et incite l'assemblée à se prononcer « pour » ou « contre » le lancement de ce sondage. 23 voix pour le lancement

3° - SUPPRESSION DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE :

M. Francis BELLUAU demande au Conseil Municipal de se prononcer « pour » ou « contre » la suppression de la Commune déléguée comme évoqué lors du Conseil Municipal du 26 mai 2020.

23 voix « pour » - 0 voix « contre » - 0 abstention

Mme Annie COSME souhaite savoir si la Mairie annexe sera supprimée.

M. Francis BELLUAU estime qu'étant donné le départ à la retraite en fin d'année de Mme Anny MÉNARD, la mairie annexe restera ouverte jusque-là le lundi de 9 h 00 à 12 h 00 mais qu'ensuite elle serait supprimée.

En 2021, des élections sont prévues, le 3^e bureau situé à Dissé-sous-Ballon perdurera.

Mme Annie COSME signale une fuite d'eau à côté de chez M. LE GOFF ⇒ Appeler VEOLIA

4° - PARTENARIAT AVEC SARTHE HABITAT :

Sarthe Habitat souhaite construire 5 logements locatifs dans « une dent creuse » située au fond de la résidence du Bonio, derrière chez Mme DEROYE et M. Guy MADALENA.

La viabilisation du terrain sera à la charge de la commune ⇒ Augmentation du parc locatif, donc arrivée de nouveaux enfants espérée.

Mme Christelle DEROYE souhaiterait voir un plan.

M. Francis BELLUAU reparlera du projet car après ces deux mois un peu particuliers, il faut s'imprégner du projet.

5° - INDEMNITÉS DE FONCTIONS :

M. Francis BELLUAU se réfère au tableau joint. Pour la population de notre Commune le pourcentage maximum des indemnités est de 51,6 % de l'indice brut terminal pour le Maire et 19,8 % pour les Adjoints.

Mme Christelle DEROYE indique une hausse de 20 % par rapport au mandat précédent.

M. Francis BELLUAU : Lors du précédent mandat : « Il y avait 1 Maire – 1 Maire délégué – 3 Adjoints et 2 Adjoints délégués ».

Sur ce mandat : « 1 Maire et 4 Adjoints ».

Sur le précédent mandat, le taux maximum avait été voté.

Le coût pour la Commune ? Des précisions vous seront notifiées lors du prochain Conseil Municipal.

Indemnités Maire – Taux maximum 51,6 % :

Vote :

- 21 voix « Pour »
- 2 abstentions

Indemnités Adjoints – Taux maximum 19,80 % :

Vote :

- 21 voix « Pour »
- 2 abstentions

6° - QUESTIONS DIVERSES :

M. Alain GALLET souhaite être le référent pour les travaux sur la Commune de Dissé-sous-Ballon et pour toutes interventions y afférent.

Aucune remarque du Conseil Municipal. La proposition est acceptée.

M. Guillaume TERTEREAU souhaite connaître l'organisation de la cantine scolaire à compter du lundi 8 juin.

Mme Anaïs BOUCHER indique qu'une soixantaine d'enfants est concernée, que les enfants seront trois par table pour garder la distanciation (*possible jusqu'à 90 enfants*), École Notre-Dame pas encore concernée.

Des « échelles » ont été fabriquées par nos services communaux pour permettre aux « petits » de tenir la distance le long du chemin.

M. Francis BELLUAU soumet l'idée au Conseil Municipal d'étudier la possibilité d'effectuer un audit financier et un audit patrimonial de la Commune.

Mme Christelle DEROYE demande si cet audit serait lié aux problèmes du moment.

Mme Anne-Marie GARNIER souhaite une analyse des différents postes de dépenses pour se faire une idée des possibilités pour les six prochaines années.

M. Patrick FOUANON souhaite qu'un dialogue constructif s'établisse entre les différentes tendances du Conseil Municipal et que les réseaux sociaux ne soient plus forcément activés.

Question sur les tablettes : Les anciennes tablettes deviennent obsolètes, une étude sera menée pour investir dans de nouveaux modèles.

M. Francis BELLUAU précise que la mise en place des différentes commissions a lieu dès à présent.

Fin du Conseil Municipal à 22 heures.